

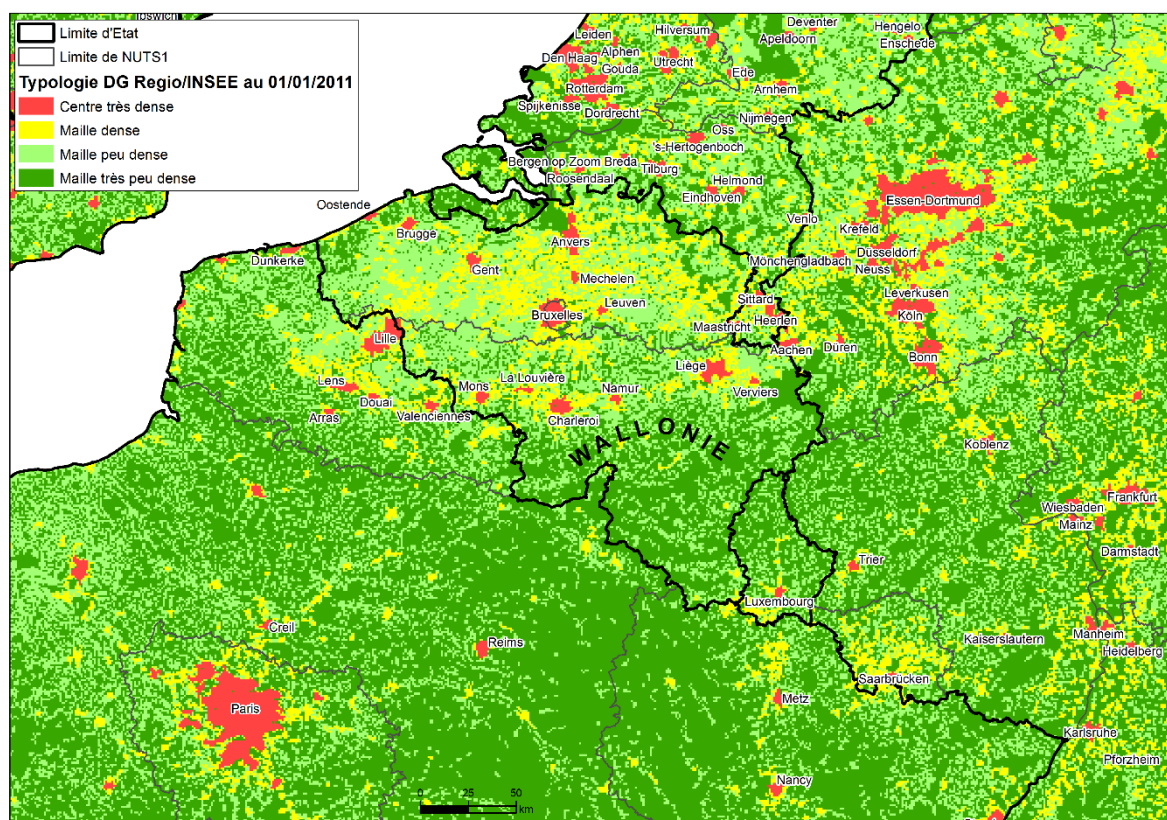
FICHE 1 : STRUCTURE SPATIALE WALLONNE

Positionnement de la Wallonie dans le Nord-Ouest européen

Située au cœur de l'Europe du Nord-Ouest et limitrophe à 4 pays, la Wallonie couvre une superficie de 16 901,4 km², soit 55,1% du territoire belge. La figure 1.1. présente une typologie de l'espace selon le degré de densité de la population par carreau de 1km². Elle a été développée et harmonisée au niveau européen et permet de mettre en évidence les concentrations d'habitants sur le territoire européen. A ce niveau suprarégional, la Wallonie s'intègre à deux vastes ensembles transfrontaliers fort différents :

- un territoire densément peuplé partant d'Arras en France jusque la Ruhr allemande le long du sillon Sambre-et-Meuse d'Ouest en Est et qui s'étend vers le Nord avec Bruxelles, la Flandre et la Randstad néerlandaise. Les pôles urbains (centres très denses) y sont nombreux et disséminés au sein d'espaces denses diffus ;
- au sud du sillon Sambre-et-Meuse, un territoire peu dense qui s'étend de la France à l'Allemagne en passant par le Grand-Duché de Luxembourg et correspondant largement aux Ardennes et l'Eifel.

Figure 1.1. Grille de densité de population – typologie DG Regio/INSEE¹



Source : GeoStat 2011-Eurostat ; Forum européen pour la Géostatistique (EFGS), Grid 1 km²-ETRS89_LAEA ; calculs IWEPS sur base de DGRegio et INSEE

¹ Cette cartographie représente une typologie de carreaux de 1 km² basée sur la population qui y habitent (données de population des instituts statistiques nationaux) et l'agglomération des carreaux plus ou moins denses. Il s'agit d'une méthodologie développée par la DG Regio et adaptée par l'INSEE. Pour en savoir plus : <https://www.iweps.be/publication/mesures-de-densite-de-population-degre-durbanisation-cadre-recommandations-europeennes-applications-a-belgique-wallonie/>

A l'extrême sud-est de la Wallonie, une suite de polarités s'étend du Sud au Nord le long de la Moselle. Il s'agit de Nancy, Metz et Luxembourg-Ville.

Les principales polarités transrégionales dont la zone d'influence déborde sur la Wallonie sont Bruxelles, Luxembourg-Ville, Lille et Aachen-Maastricht.

Tableau 1.1. Répartition de la population wallonne 2011 selon la grille de densité DG Regio/INSEE

Classification des carreaux	Population au 01/01/2011	% population	Superficie (km ²)	% superficie
Centre très dense	843 822	23,9	300	1,8
Maille dense	1 499 032	42,5	1639	9,7
Maille peu dense	1 137 065	32,3	6809	40,4
Maille très peu dense	43 930	1,2	8096	48,1
Total	3 523 849	100,0	16844	100,0

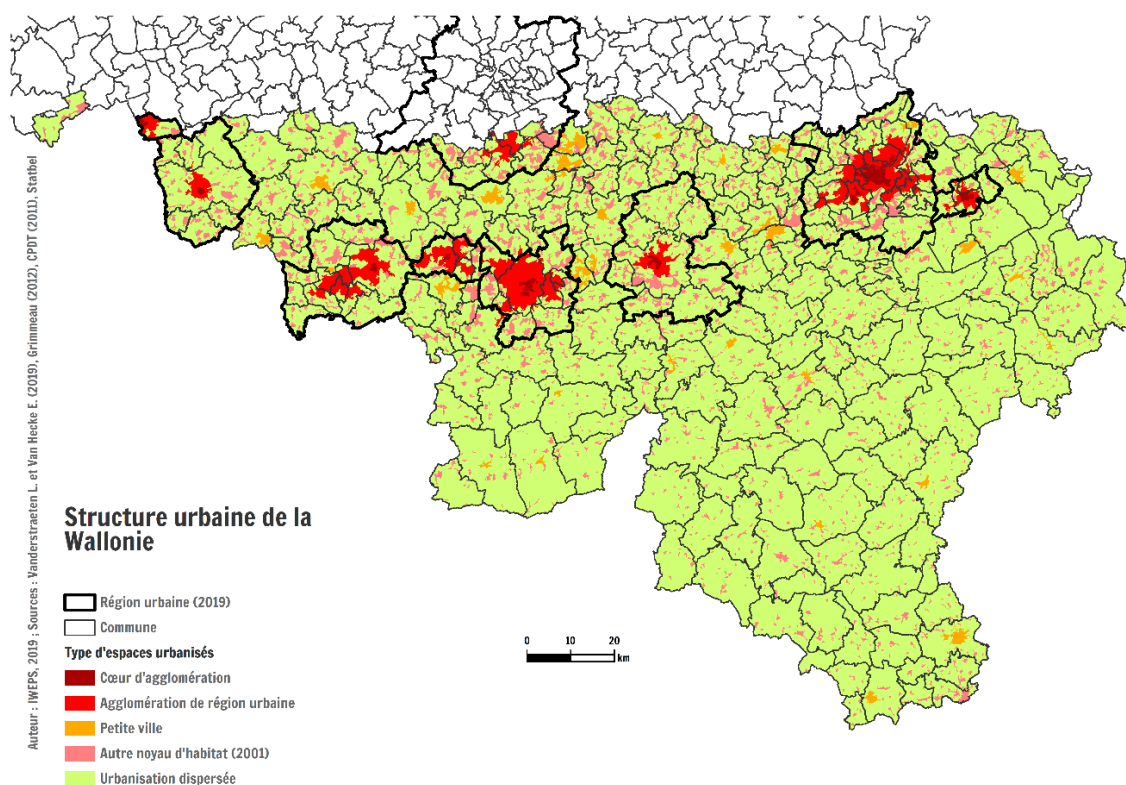
Source : Statbel ; Forum européen pour la Géostatistique (EFGS), Grid 1 km² - ETRS89_LAEA ; calculs IWEPS

Les centres très denses qui couvrent 1,8% de la superficie wallonne rassemblent près de 23,9% de la population wallonne et sont disposés le long de la dorsale wallonne (figure et tableau 1.1.). 42,5% de la population habitent dans des espaces plus diffus essentiellement situés dans les périphéries des centres très denses, notamment au sud de Bruxelles. Il s'agit de villes moins peuplées et de banlieues. Enfin, 33,5% de la population wallonne est domiciliée au sein d'espaces encore plus diffus, assimilés par Eurostat aux zones rurales (tableau 1.1.).

Structure spatiale de la Wallonie selon l'urbanisation en villes et villages

Une autre typologie de l'espace a été développée par l'IWEPS sur base de diverses sources afin de pouvoir mieux caractériser l'urbanisation wallonne en aires urbaines, villes, villages et autres centralités (figure 1.2.).

Figure 1.2. Structure urbaine de la Wallonie



Les centres très denses de la typologie DG Regio correspondent aux agglomérations des plus grandes villes. Ces centres fournissent de l'emploi et des biens/services de tout niveau² aux populations environnantes. La fonctionnalité urbaine de ces centres s'étend sur ce que l'on appelle la région urbaine (agglomération + banlieue redéfinis en 2019 par Vanderstraeten L. et Van Hecke E³).

Un réseau de petites villes⁴ vient compléter l'offre des grandes agglomérations urbaines. Il s'agit de plus petits centres qui offrent de l'emploi, des biens et services aux communes proches.

Enfin, d'autres lieux du territoire concentrent des populations/activités humaines offrant ou pas des biens et services mais ayant peu d'influence sur leur périphérie. Ils sont dénommés « autre noyau d'habitat » sur la figure 1.2.⁵. Le découpage du territoire wallon proposé en figure 1.2. distingue différents types d'espaces urbanisés à une échelle infracommunale. La répartition de la population wallonne selon ces espaces peut alors être étudiée (tableau 1.2.)

Au 1er janvier 2018, les communes wallonnes des régions urbaines rassemblent 1 789 013 habitants soit 49,4% des 3 624 377 habitants que compte la Wallonie. Au sein de ces régions urbaines, les agglomérations des grandes villes regroupent 36,8% de la population wallonne (tableau 1.2.).

Tableau 1.2. Répartition de la population wallonne 2018 selon les types d'espaces urbanisés (figure 1.2.)

Type d'espaces urbanisés	Population 2018	Part de la population wallonne 2018 (%)
Cœur d'agglomération	342 250	9,4
Agglomération de région urbaine (hors cœur)	992 582	27,4
Petite ville	370 276	10,2
Autre noyau d'habitat	1 447 359	40,0
Urbanisation dispersée	470 803	13,0
Population totale localisable	3 623 270	100,0

Source : Statbel, population au 01/01/2018 par secteurs statistiques ; typologie et calculs IWEPS

Les petites villes accueillent 10,2% de la population alors que les autres noyaux d'habitat plus ou moins bien desservis en biens et services rassemblent 40% de la population. Enfin, 13,0% de la population wallonne habitent dans des territoires d'urbanisation dispersée (4% dans une région urbaine et 9% en dehors).

² Chaque polarité du territoire ne fournit pas le même niveau de services et de biens à son environnement : les besoins habituels, occasionnels ou de plus en plus spécialisés des habitants étant satisfaits par des centres d'importance fonctionnelle croissante. Les polarités peuvent ainsi être hiérarchisées en fonction de la qualité et de la quantité des services/biens fournis.

³ Vanderstraeten L. et Van Hecke E., « Les régions urbaines en Belgique », Belgeo, 1/2019, mis en ligne le 08 février 2019. Aux régions urbaines définies par Vanderstraeten et Van Hecke ont été ajoutées Mouscron et La Louvière.

⁴ La définition de petites villes est basée sur les travaux de la CPDT « Diagnostic territorial 2011 », sur la hiérarchie urbaine de Van Hecke (1998) et sur la typologie de Grimmeau et al. (2012). Grimmeau J.P., Decroly J.-M., Wertz I. 2012. La démographie des communes belges de 1980 à 2010, in : Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2162-2163, 89 p.

⁵ Van Hecke E., Halleux JM., Decroly J.-M., Mérenne-Shoumacker B., 2009. Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée, Bruxelles : SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Enquête socio-économique 2001, Monographie n°9